

LE MANDRÉEN

Journal municipal d'information - Décembre 2013 - n° 187



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



EDITO

Voici revenu, avec la période de Noël qui s'annonce, le temps des fêtes calendales. Célébrées pendant la période de l'Avent, de la Sainte Barbe à l'Épiphanie, ces fêtes ont toujours une connotation particulière en Provence. Le blé de l'espérance, la crèche, la pastorale, autant de temps forts qui ont traversé les âges pour parvenir jusqu'à nous et qui sont le reflet de l'âme populaire provençale et de notre identité communale.

Cette période sera encore pour notre village l'occasion de renouer avec ces traditions anciennes, empreintes de convivialité et de solennité.

Cette année, au-delà des animations traditionnelles de Noël annoncées dans ce journal municipal, je vous invite à participer nombreux, à la pastorale de rue du 15 décembre, au cours de laquelle vous pourrez suivre les santons provençaux déam-

bulant dans nos rues, interprétant les chants de Noël au son des galoubets et des tambourins.

Noël c'est la fête des enfants, de la famille réunie, mais c'est aussi symboliquement la période où doit s'exprimer plus encore notre devoir de solidarité envers les plus démunis et les plus isolés. Je remercie aussi celles et ceux, bénévoles ou anonymes bienveillants, qui considèrent que la solidarité est un devoir social envers les plus défavorisés et pour qui le mot entraide a encore un sens.

Que ces fêtes de Noël soient pour tous les mandréens symbole de bonheur, de paix et de partage.

Gilles VINCENT,
Maire,
Conseiller Général

Page 2	EDITO
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

LE MANDREEN
 JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
 DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT
 DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : VIRGINIE CARRE
 RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,
 MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ
 CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIE
 SERVICE VIE DE LA CITÉ
 IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

Les Mandréens ont pu lire dans le Var Matin du 28 novembre 2013 qu'un quinquagénaire avait été agressé et enlevé alors qu'il était de passage dans la commune et séquestré dans l'Hérault par un groupe de marginaux drogués dont il faisait partie.

Cette personne a été libérée par la Police Nationale de La Seyne en charge de l'enquête et les gendarmes de Montpellier.

Les caméras de vidéo protection qui se trouvent à l'entrée du village ont été un moyen déterminant pour permettre à la Police Nationale de boucler rapidement cette enquête. En effet, dès que la police a été informée de cet enlèvement le visionnage des caméras a permis immédiatement d'obtenir le numéro des plaques des véhicules qui ont participé à cet enlèvement.

Les caméras installées depuis 6 ans ont déjà permis d'élucider un certain nombre de faits et font partie intégrante du maintien de la sécurité sur notre presqu'île.



NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

ARNAL Ange	28/10/2013
PERRIN Gabriel	08/11/2013
LENAIN Clélia	15/11/2013

DECES

HUMAZ Maurice	12/10/2013	68 ans
BRACCO Jean	22/10/2013	79 ans
PERRUCHOT René	28/10/2013	93 ans
BOURLARD Guy	10/11/2013	88 ans
COLLADO-VIDAL Robert	10/11/2013	82 ans
DERGALIN Igor	12/11/2013	84 ans
RICHERT Louis	15/11/2013	84 ans

AGENDA

VOIR LE PROGRAMME, PAGE 8



INFO → ENERGIE

L'ÉCOGESTE
DU MOIS

Télévision, ordinateurs, téléphones

Brancher les appareils équipés de veilles sur une multiprise à interrupteur : un poste informatique en veille peut coûter jusqu'à 80 €/an.

PERMANENCE COMMUNALE
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la Police municipale au 06.75.56.02.17
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Actualités Municipales

LES PLAGES DE SAINT-MANDRIER SUR MER Bilan de la saison estivale 2013

La commune dispose de 5 sites de baignade recensés par l'Agence Régionale de Santé et faisant l'objet d'un suivi.

Comme les années précédentes, la commune a obtenu le Pavillon Bleu sur ces 5 plages, label européen qui identifie et renforce le caractère touristique de notre presqu'île de charme.

De plus, la commune a réalisé, avec le concours de TPM, une certification des eaux de baignade en établissant pour chaque plage un profil de vulnérabilité afin d'en optimiser la gestion.

Saint-Mandrier est la seule commune de l'agglomération à développer une double sécurité sanitaire des eaux de baignade. Aussi, dès la moindre suspicion de pollution la plage est fermée, l'eau analysée et la réouverture est effectuée dès la conclusion des analyses, soit au mieux 3 heures après.

En fin de saison, après les analyses réglementaires réalisées par l'ARS sur

chaque plage du 21 mai au 23 septembre, un classement définitif est établi selon la directive européenne pour les 4 dernières années.

Les 5 plages de Saint-Mandrier sont classées : « Qualité excellente ».

Code SISE	Code PSV	Zone de baignade	Classement 2013
2164	2833	Sainte Asile	EXCELLENT
2165	2834	La Coudoulière	EXCELLENT
2262	2942	Le Canon	EXCELLENT
2166	2835	Touring Club	EXCELLENT
2157	2836	La Vieille	EXCELLENT

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

TRAVAUX D'ISOLATION SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

En avance sur les décisions étatiques concernant l'isolation thermique des bâtiments municipaux et dans un souci constant de bien-être et de confort de notre personnel administratif et de nos associations, nous avons prévu dans le budget de 2013 de commencer d'ores et déjà les travaux d'isolation thermique et, par la même, d'économie d'énergie des bâtiments municipaux existants.

La première phase de ces travaux est en cours de réalisation comme vous avez pu le remarquer, par le changement des menuiseries des bâtiments pour les mettre en double vitrage. En commençant par la mairie, le foyer des anciens et les locaux patriotiques. Ils continueront par la salle de danse, le bâtiment du conseil municipal et de

son étage où cohabitent plusieurs associations (les autres locaux étant déjà équipés de double vitrage).

Les obligations techniques imposées par la commune sur la nature des matériaux ont été respectées et en particulier l'utilisation du bois pour la mairie et le bâtiment du conseil municipal, du PVC pour les autres bâtiments, tous équipés de double vitrage.

Le coût de l'opération est de : 51 316 €



CE N'EST PAS DU RAFISTOLAGE



Vous avez certainement remarqué, depuis quelques temps, un lampadaire hybride et particulier sur la promenade Latouche Tréville. Il ne s'agit pas d'un rafistolage technique de la Commune qui n'aurait plus de moyens financiers, mais tout simplement d'un essai de lanterne d'éclairage pour vérifier que la luminosité enregistrée au sol, de ce nouvel équipement, est satisfaisante pour éclairer le cheminement le long de la plage,

pour le confort des promeneurs.

Ces essais, aujourd'hui concluants, nous permettent de passer à la phase suivante de notre planning de réalisation du changement des candélabres.

Ainsi, dans le courant du 1^{er} trimestre 2014, de nouveaux poteaux et lanternes d'éclairage seront installés sur la promenade.

Ces lanternes similaires à celles implantées autour du port seront aussi équipées d'économiseur diminuant la tension électrique dans la lampe entre 23 heures et 5 heures, assurant une économie d'énergie d'environ 30%. Par la même occasion, ce nouveau type de lanterne s'inscrit dans la lutte contre la pollution visuelle aérienne.

Le coût de cette opération est de : 86 000€

Gérard HOEHN
Adjoint au Maire chargé des investissements, des marchés publics, des achats et des travaux 3

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2014 Consultation des parents

La circulaire du 6 février 2013 fixe la nouvelle organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Les conseils d'écoles de notre commune arrêtent les horaires qui entreront en application à la rentrée 2014.

Un comité de pilotage a été mis en place et comprend :

- Le Maire ou son représentant,
- Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale,
- Mmes les directrices de chaque école (4),
- MM. et Mmes les représentants des parents de chaque école (4),
- Les élus municipaux (4).

La commune a en charge la constitution du dossier (projet éducatif territorial) ainsi que la mise en œuvre des nouveaux rythmes et leur financement.

Il est donc prévu deux réunions avec les parents d'élèves en janvier pour discuter du projet et des difficultés rencontrées.

1^{ère} réunion : Écoles maternelle et élémentaire Village : lundi 13 janvier 2014 à 18 h – Salle de Cinéma

2^{ème} réunion : Écoles maternelle et élémentaire de l'Orée du Bois : jeudi 16 janvier 2014 à 18 h – Salle Arbouses au Pin Rolland.

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

Actualités Municipales

DES NOUVELLES DE L'ERMITAGE



Du côté des travaux :

Ils se déroulent comme prévu au planning et nous devrions

bientôt fêter la finition de la toiture. La façade devrait être réalisée au 1er trimestre 2014.

Du côté agricole :

La demande de plantation a été faite par le Conservatoire du Littoral et nous devrions aboutir à la plantation d'un hectare de vigne au printemps.

D'autres arbres fruitiers viendront compléter les espèces déjà plantées. Les 80 oliviers ont été taillés court et sont bien repartis. Nous guetterons au mois de mars les premières fleurs annonciatrices d'une récolte d'olives qui cette année encore devrait être minime.

Dans le cadre du fonds de développement durable prévu dans le contrat de l'eau avec Veolia, 6800 € seront consacrés à la remise en état du bassin de la noria et l'extension du réseau d'irrigation des arbres fruitiers.

Sur le plan administratif :

Le cahier des charges pour l'exploitation du domaine a été transmis au Conservatoire du Littoral pour avis. Il prévoit :

- L'exploitation des terrains agricoles tels que la vigne 1 hectare, le jardin potager 0,5 hectare, les 40 arbres fruitiers, les 80 oliviers.
- La gestion de la ferme pédagogique,
- L'élevage de volailles et lapins,
- L'entretien des deux ânes, emblèmes de la propriété,
- La gestion de deux chambres d'hôtes.
- L'ensemble des productions issues de l'agriculture et de l'élevage seront mises à la vente localement, une partie de la production sera réservée à la confection des repas du restaurant scolaire. Le cahier des charges prévoit aussi la possibilité d'installer des tables d'hôtes.

Nous avons tous hâte de voir cette propriété en exploitation et d'effectuer ensemble les premières ventes comme au temps



où Maître JUVENAL invitait les mandréens à ramasser le raisin mûri au soleil de la Coudoulière.

Le Maire

UNE PASTORALE DE RUE À SAINT-MANDRIER

La pastorale est une pièce jouée avant les fêtes de Noël. Elle retrace l'histoire de la nativité autour du quotidien provençal. C'est la troupe Lou Tiatre d'Ouliéulo qui interprétera ces scénettes traditionnelles.

Le dimanche 15 décembre prochain, à partir de 9 h 30, place des Résistants, les bergers autour du feu, attendent l'arrivée de l'Ange.



Différents points d'arrêts, constituant autant d'intermèdes de théâtre, permettent d'inviter certains personnages de la Pastorale à venir rejoindre le cortège des Bergers et Bergères. Ainsi, l'ivrogne et sa femme, le Ravi, le couple de Vieux puis l'Aveugle et son fils ainsi que les Bohémiens sont accueillis chacun par une courte scène extraite de la Pastorale Bellot.

Les spectateurs se mêlent aux acteurs tout au long d'un parcours animé par les tambourinaires, les danses provençales du groupe « Lei Flour » et par des chants de Noël extraits de la Pastorale. Le cortège arrive finalement devant la Crèche ; les acteurs y interprètent le dernier acte de la Pastorale Bellot en déposant leurs offrandes.

Marie-France GIOVANNELLI
Adjointe au Maire chargée de l'Animation

LA REMISE DES RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS

la cérémonie de la saison 2012-2013 s'est déroulée le samedi 17 novembre, salle des Fêtes Marc baron. 51 sportifs nommés par leur club ont été mis à l'honneur par la municipalité et la commission des sports. La catégorie des plus de 70 ans connaît une énergie croissante (maquette mandréenne, tennis) et la catégorie des moins de 15 ans est des plus prometteuse (joute, judo, tir sportif) accrochant les championnats départementaux, régionaux, nationaux et même mondiaux.

Des disciplines sans championnat (aikido, gym volontaire) sont tout aussi riches de licenciés aux valeurs et à l'esprit sportifs. Des diaporamas de qualité ont permis à l'assemblée d'apprécier le travail et l'entraînement de la saison. Ces résultats mettent indirectement à l'honneur les encadrants

et professeurs pour leurs compétences, la qualité de leurs séances et leur disponibilité (OMJS avec la Zumba, le centre nautique avec la voile). Ce samedi a été l'occasion de réunir et remercier toute la famille associative sportive et physique, de souligner l'implication de bénévoles dynamiques et inconditionnels.

Catherine DEFAUX,
Adjointe au Maire chargée
de la Jeunesse et des Sports



NOS REMERCIEMENTS À FLAVIEN SEMPERE

Flavien SEMPERE est né en 1936. Il expose pour la première fois ses œuvres en 1966 et obtient le Prix des jeunes peintres de l'Union des Arts Plastiques à IVRY.

Au fil des années, il participe à plusieurs dizaines de salons à Paris, en Province et à l'étranger : Bishop, Auckland, Brandebourg, Prague, Moscou, New-York, et Tokyo.

Ses œuvres se trouvent à présent dans de nombreuses collections publiques et privées.

Après avoir planté son chevalet dans la forêt de Fontainebleau, ce méditerranéen de souche, ressent le besoin de jeter l'ancre dans le Var.

Il peint alors Saint Elme, le Brus, le Cap Sicié et Saint-Mandrier.

Il est membre de l'Académie Européenne des Arts, Sociétaire de la fondation de l'Art contemporain et membre des Arts Sciences Lettres de Paris. Le 8 juin 2013 il lui a été remis la médaille d'or des «Arts, Sciences et Lettres».

La commune est très honorée de recevoir cette œuvre qui viendra enrichir notre Patrimoine culturel.



Françoise MONTAGNE
Adjointe au Maire
chargée de la culture

ECOPHYTO

Le Mercredi 20 Novembre au Luc en Provence se tenait une journée de formation technique pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts communaux. Saint-Mandrier était notamment représentée à cette réunion de travail par son responsable des espaces verts. Organisée par la FRÉDON PACA, organisme qui supervise aussi la lutte contre le charançon rouge dans notre région, cette formation a pour objectif d'atteindre le "zéro pesticide" dans nos espaces publics.



Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Les déjections canines dans les espaces verts n'ont pas qu'un impact esthétique et odorant. Avez-vous aussi pensé aux employés communaux en charge de tondre ces pelouses ? Les espaces verts n'ont pas été conçus pour les déjections canines ! Feindre de l'oublier, c'est aussi prendre le risque de se mettre en infraction. Raisons supplémentaires s'il en était de mettre en œuvre le slogan de notre commune : "Maintenant on ramasse". Des sacs adaptés sont à votre disposition chez les commerçants arborant ce logo et en mairie et mairie annexe.



DJU COMMENT CALCULER ET COMPARER

Beaucoup de questions après la parution dans le Mandréen de novembre des Degrés Jours Unifiés (DJU) de la commune de Saint-Mandrier. Comment s'assurer que l'isolation ou le changement de chaudière ont réellement permis de diminuer sa consommation d'énergie ?

La rigueur plus ou moins grande de l'hiver peut en effet fausser totalement la simple comparaison des factures énergétiques.

C'est pour cette raison que les DJU ont été créés.

La station météo de Cap Cépet analyse quotidiennement les températures.

<http://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2011/saint-mandrier-sur-mer-cap-cepet/valeurs/07661.html>

Elle établit sur la base de ces relevés, selon une méthodologie très précise, les DJU. Rien de plus simple dès lors, que de comparer votre consommation, d'année en année.

Vous connaissez l'impact de votre investissement en économies d'énergie en divisant les chiffres de votre consommation par les DJU de la même période, avant investissement, puis après travaux et en comparant les chiffres obtenus.

Seule difficulté : déterminer la part de votre consommation d'énergie qui correspond strictement au chauffage, c'est facile pour le fioul, un peu moins pour le gaz et l'électricité puisqu'il faut déduire des comparaisons, les parts correspondant à l'eau chaude sanitaire, à l'éclairage, à la cuisine... qui sont, elles, des constantes.

Pour en savoir plus : www.mapresquile.fr

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF LES JOURS FÉRIÉS ? Nous nous sommes posés la question.

La régularité de la collecte, en créant des habitudes, est un gage d'efficacité et l'idéal serait de ne pas déroger, jour férié ou pas, au principe de la collecte des papiers cartons le mardi et des bouteilles plastiques le jeudi.

Pourtant, lors de l'élaboration du calendrier de collecte pour 2014 que vous avez reçu avec ce numéro du Mandréen, la question s'est posée : fallait-il maintenir la collecte des plastiques par exemple le jeudi 25 décembre 2014 ou le jeudi 1^{er} janvier 2015 ?

Outre le coût de cette collecte pour la collectivité, elle risquait d'être bien maigre après le coucher tardif du réveillon et elle obligeait deux salariés à travailler un jour de fête où il est bon d'être en famille.

Nous avons donc opté pour la suppression

en 2014 du ramassage du tri sélectif les jours fériés.

Attention ! Il n'y aura donc pas de collecte les jeudis 1^{er} mai et 8 mai 2014 pour les bouteilles plastiques ainsi que pour le jour de Noël 2014*.

* Vous pouvez compacter vos bouteilles pour en chasser l'air et ainsi doubler sinon tripler le contenu du sac de collecte pour attendre le prochain ramassage.



PRÉVOIR

L'hiver, nous pourrions avoir tendance à oublier la sécheresse estivale et la nécessité de lutter contre le gaspillage d'eau.

Il n'en est rien, pour preuve, ce nouveau jardin "sec" du plus bel effet.

ERRATUM :

Une erreur s'est glissée dans l'orthographe du nom de l'apiculteur qui vend son miel sur la place de notre village lors du marché. Qu'il veuille bien nous en excuser. Il fallait lire : **M. Etienne RASSENT**

Jean-Marie CANO, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement et du Développement durable 5

Libre Expression

Pression fiscale : Les Mandréens ayant reçu les taxes foncières et taxes d'habitation ont pu constater qu'une fois de plus les impôts locaux ont augmenté. Certains ont aussi pu apprécier l'augmentation de 6 % du taux d'imposition sur le foncier bâti votée par les Conseillers généraux.

Reconversion de la BAN : Lancée il y a maintenant 10 ans, nous attendons encore les 400 emplois promis. Ce site a d'abord accueilli le chantier Seynois de construction maritime Transmétal Industrie, depuis, nous avons vu l'installation de 6 autres sociétés, mais nous sommes bien loin de la grande reconversion espérée. Si nous voulons que l'activité économique s'installe véritablement au plus vite, ne serait-il pas souhaitable de se réorienter vers la plaisance classique ? Cette solution économique en plus d'avoir l'avantage de pouvoir être rapidement mise en œuvre, pourrait peut-être libérer le foncier qui manque tant à notre commune pour pouvoir enfin nous doter par exemple, d'un gymnase, d'une grande aire de stationnement...

Souvenez-vous des 100 000 € versés par la majorité au Cabinet Luyton

Quelques Précisions :

Pression fiscale : Les mandréens ont pu apprécier que cette année encore les taux d'imposition des taxes locales votées en conseil municipal n'ont pas augmenté. Quant au département, il a dû augmenter ses taux comptentenu des transferts des charges de l'État au Département dont le coût est estimé à 800 millions €, soit 80% du budget annuel du département.

Reconversion BAN : Les élus d'opposition MVTE ne sont pas au courant de leurs dossiers. Pourtant à maintes reprises en conseil municipal, nous

avons indiqué que la Marine avait donné son accord à la rétrocession de la BAN pour une partie sous forme d'AOT, et à la vente d'une autre partie sous réserve que l'activité installée sur le site reconverti ne gêne pas l'activité de la Défense Nationale, ce qui est compréhensible. Ainsi, notamment plusieurs projets liés à la plaisance ont été rejetés pour ces raisons.

Procida : Pour de nombreuses familles venues de cette île de la baie de Naples s'installer à la fin du XIX^{ème} siècle dans notre presqu'île, ce jumelage est un hommage et une reconnaissance. Il rétablit les liens familiaux qui déboucheront, nous en sommes certains, sur des échanges économiques et culturels.

Nous souhaitons à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les élus MVTE : J.ESPOSITO, F.LIGER-BELAIR, L.LESTHEVENON.

Le Maire

Pour plus d'informations, consultez le blog de Gilles VINCENT : www.gilles-vincent.com

Lors du dernier conseil municipal, je suis encore intervenu lors de la présentation du rapport annuel d'activité du réseau Mistral : de juillet à août 2012, on a compté 2485 passagers sur la ligne maritime La Seyne/St-Mandrier, puis celle-ci a été supprimée car « non rentable ». Le Var

est régulièrement exposé aux pics de pollution (7 fois en 2012). Une étude sérieuse doit-être faite pour comptabiliser le nombre d'élèves et de salariés qui se déplacent à la Seyne. Il faut mettre un place des horaires adéquates en lien avec les besoins des mandréens et seynoises. Je

vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Marie JEGOU, élu Demain Saint-Mandrier
Gauche Unie et Écologie : jmjegou@orange.fr / 04.94.63.60.35

RÉPONSE À L'ARTICLE DE MVTE POUR LE MANDRÉEN DE DÉCEMBRE : « SOUVENEZ-VOUS »

Comme pour tous marchés publics, le choix du bureau d'études pour l'élaboration du PLU a fait l'objet d'une mise en concurrence. Le choix s'est alors porté sur le Cabinet Luyton, un des plus réputés bureaux d'études en urbanisme de la région et fort d'une longue expérience. Le montant des prestations a été voté par le Conseil Municipal de l'époque à l'unanimité. Le fait que le PLU ait été annulé pour un motif de formalisme juridiquement discutable car ne tenant pas compte de la réalité du terrain, n'empêche pas que le bureau d'études a travaillé pendant plusieurs années à son élaboration. Les documents d'urbanisme sont de plus en plus soumis à des aléas juridiques quasiment impossible à prévoir : il suffit pour s'en convaincre de voir dans la presse le nombre de PLU annulés totalement ou partiellement. D'ailleurs, notre PLU a bel et bien été élaboré dans les règles de l'art et dans le respect des textes puisqu'il a été présenté avec succès devant la Commission des Sites et

des Espaces Naturels, devant les diverses et multiples administrations (personnes publiques associées) et devant le contrôle de légalité du Préfet. Il n'y avait donc aucune raison de ne pas rémunérer le bureau d'études pour le travail effectué, cela aurait été injuste mais aussi illégal et la commune aurait été de toute façon condamnée à le faire.

Quant aux 2 révisions et aux 2 modifications que le Conseil Municipal a lancées à l'unanimité, là aussi, elles ont fait l'objet pour le choix du bureau d'études d'une nouvelle mise en concurrence en conformité avec le Code des Marchés Publics et vont permettre à la commune de pouvoir avancer sur des dossiers sensibles et prioritaires (ex-BAN, logements sociaux, La Marinière, piste cyclable en bord de mer) sans avoir à attendre un nouveau PLU et en s'appuyant sur le POS qui continue à s'appliquer de plein droit.

Michel MARIN

LA COURSE NATURE, 83430

Ce dimanche 24 novembre, la 4^{ème} édition de la 83430, sous des conditions climatiques des plus agréables, a débuté à 10 h pour 230 coureurs enchantés à leur arrivée.

Merci aux bénévoles jalonneurs sur les points de ravitaillement et le parcours balisé par les agents municipaux. Merci à tous les commerçants partenaires et à la Marine Nationale pour l'accès sur son site et la présence du commandant Rémy aux côtés de la commission des sports et des sportifs sur le podium. Résultats disponibles en ligne sur www.ville-saintmandrier.fr.

Catherine DEFAUX

Adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports

ESSOR ECONOMIQUE

Un air de nouveautés chez Dettori Marine

Le Magasin Dettori Marine, Shipchandler a diversifié depuis quelques années son activité pour proposer un coin boutique, avec prêt-à-porter homme et femme.

Aujourd'hui, la boutique s'est étendue et propose des bijoux, du maquillage, des accessoires de mode et de la maroquinerie. Afin de faire connaissance dans une ambiance conviviale, l'équipe Dettori Marine organise régulièrement des ventes privées avec des offres promotionnelles à ne pas manquer.

17 quai Jules Guesde - 04.94.30.64.85



CÉLÉBRATIONS DE NOËL

Mardi 24 décembre :

19 h 00 : Messe en la Chapelle Notre-Dame du Pin Rolland/Saint Joseph

22 h 00 : Veillée de Noël en l'église Saint-Mandrier

23 h 30 : Messe de minuit en l'église Saint-Mandrier

Mercredi 25 décembre :

10 h 30 : Messe de Noël en l'église Saint-Mandrier



Jeunesse - Sport - Associations

BASKET POUR TOUS À SAINT-MANDRIER



L'U.S. Saint-Mandrier Basket-ball dispose de deux équipes : une équipe "seniors masculins", qui joue en championnat départemental catégorie Honneur (compétitions hebdomadaires), et une équipe mixte "loisirs" qui effectue des rencontres amicales ou participe à des tournois réunissant des formations identiques

sur un rythme d'un match par mois.

L'équipe "seniors" reste à la recherche de jeunes basketteurs (17/26 ans notamment) pour étoffer son effectif et envisager de jouer les premiers rôles de sa catégorie.

L'équipe "loisirs" offre la possibilité, même à des débutants ou anciens

(-nes) joueurs (-ses) ayant cessé de pratiquer le basket, de s'amuser et s'entretenir physiquement sans contrainte de résultats, avec une grande convivialité et la recherche de rencontres atypiques. Ainsi, cette équipe vient de terminer la saison en rencontrant une équipe de détenus de la prison de la Farlède et pour la saison prochaine un déplacement à Dijon (début novembre) dans le cadre d'un tournoi loisir national puis une découverte du handi-basket sont notamment à l'étude.

Les entraînements de ces deux équipes ont lieu en fin de journée au gymnase du CIN Saint-Mandrier tous les mardis et jeudis ; ce qui permet notamment de disposer d'une salle "cardio" pour faciliter la préparation de chacun.

le début de saison se déroule bien mais le club poursuit sa campagne de recrutement notamment pour l'équipe loisirs. N'hésitez pas à nous rejoindre et venez vous amuser dans une ambiance sympathique et conviviale !

Renseignements et inscriptions au 06.81.20.39.16.

Ce texte a été écrit par l'un de nos adhérents aux Amis de la Nature de Saint Mandrier. Il a été inspiré par notre dernier séjour en gîte dans le Cantal fin septembre, séjour qui a été rythmé par des randonnées dans les estives et la découverte des richesses patrimoniales dans le Pays de Salers et qui a réuni 25 personnes de l'association.



« Les Amis de la Nature de Saint Mandrier
De tous âges et de toutes conditions
Ont attaqué gaiement la nouvelle saison
D'un séjour Cantalien sans se faire prier.

Le temps est de la partie et l'été perdue
Une raison de plus pour admirer la nature
Des hauts plateaux d'estive aux vallées verdoyantes
Tachetées par le roux des vaches allaitantes

C'est la vache de Salers qui écrit l'histoire
De leurs cornes de Lyre bien ancrées en mémoire
Au buron d'altitude s'activait le vacher
A préparer fromage et beurre en été

Randos en Ascensions des puys Mary et Violent
Balade sur les crêtes, tout est enchantement
Gorges, barrages, cascades le pays est arrosé
Salers et Tournemire sont villages classés

Châteaux, maisons à tourelles, remparts, beffroi
Le moyen âge présent nous parle d'autrefois
Le loisir récréatif n'a pas été oublié

Pédalo-rail, bateau, jacuzzi étoilé

Merci à tous ceux qui ont participé
A rendre ce séjour pour ce qu'il a été
Un grand moment de partage et d'amitié
De plaisir d'être ensemble dans la simplicité ».

M.B. un AN de Saint Mandrier.

Programme des randonnées de décembre.

- 1er décembre à 8 h 30, Forêt des Morières (Montrieux)
- 8 décembre à 8 h 30, Le Coudon Conservatoire de L'Olivier
- 14 décembre à 16 h, Réunion de distribution du programme du 1er trimestre 2014, salle Arbouses
- 15 décembre à 8 h 30, Presqu'île de Giens

Contact :

Roland DUCHER
06 65 20 34 79



TELETHON - SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Le défi des communes TPM réunira pour 2013, les villes de la Valette, le Revest et Saint-Mandrier-sur-Mer.

9 h, place des Résistants, petit-déjeuner avec l'Amicale des Donneurs de Sang.

10 h, danses country, 1^{er} défi des communes avec Seaside Country

10 h 30, danses provençales avec la Respelido

11 h, chants avec la chorale Alléluia

11 h 30, jazz avec l'École de danse

En parallèle, un 2^{ème} défi sera lancé avec une marche dont le départ à 10 h sera donné, place des Résistants. Un représentant des 3 équipes rejoindra le stade Laneriere où la marche groupée prendra le chemin du Baou puis Ardissonne jusqu'au stade Louis Clément. (Participation des associations mandréennes, ASSM Football vétérans, USSM Rugby, USSM Football, la GV, Tennis-Club et Presque une Étoile). Venez encourager les spectacles impulsés par la générosité et n'hésitez pas à prévoir une contribution financière même symbolique à verser à l'homme tirelire qui déambulera dans les rues du village. A 11 h 45 un apéritif sera offert par la municipalité sous le kiosque à musique.

Catherine DEFAUX

Adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports

La Cérémonie du 11 novembre en images

Un film de Jacques Carrière disponible sur :

http://www.youtube.com/watch?v=W_eiPTTUA3c



EXPOSITION, CONCOURS DE CRÊCHES

Comme chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition / concours de crèches à la Galerie Rancilio dès le 14 décembre. Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées, sont les bienvenues et le choix des matériaux est libre. Les visiteurs éliront à bulletin secret la crèche de leur choix parmi les crèches exposées. **Inscriptions auprès de Nicole KUHLMANN au 04.94.63.99.87.** La remise des prix aura lieu le jeudi 19 décembre à 18 h 30.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine MARECHAL au 04.94.11.51.74 ou 06.19.45.22.30.



Saint-Mandrier

Fête Noël

Samedi 30 et dimanche 1er déc. : Bourse aux jouets et décorations de Noël

9h - 18h : Salles Myrte et Arbouses (Association Festive de la Presqu'île)

Vendredi 6 déc. - Pin Rolland fête Saint Nicolas

16h30 : Distribution de friandises par Saint Nicolas
Parking Sainte-Asile du Pin Rolland

Vendredi 13 déc. - Marche des Lucioles

(Avec la participation de l'ADPE les TTMandréens)

18h00 : Distribution des lampions et des lucioles - Mairie annexe

18h30 : Départ de la marche lumineuse

19h00 : Vin chaud offert à la Mairie annexe

19h30 : Repas des Lucioles (15€ au Restaurant "La Marée" du Pin Rolland)

Dimanche 15 déc. - Fêtes Calendales

9h30 : Pastorale de rue avec Lou Tiatre d'Ouliéulo, Leï Flour, la Respelido et les mandréens costumés

10h30 : Messe

12h00 : Défilé de la Calendale, place des Résistants

12h30 : Anchoïade, place de l'Hôtel de ville

Tirage de la Tombola de l'Huile de l'Ermitage

17h00 : Concert de Noël en l'église Saint-Mandrier avec Pau Acha Pau et la Chorale Alleluia

Jeudi 19 déc. - Remise des prix du Concours de crèches

18h30 : Galerie Rancilio (Atelier Provençal)

Samedi 21 déc. - Animations sur le Marché

11h00 : Quizz et tirage au sort de la lettre au Père Noël

11h30 : Flash Mob, face à l'Hôtel de Ville

Dimanche 22 déc. - Arrivée du Père Noël, place des Résistants

14h30 - 16h : Ateliers de Noël pour les 5/10 ans, manèges, promenades en calèche, animations diverses

16h30 : Goûter, châtaignes grillées, chocolat et vin chauds

17h00 : Arrivée du Père Noël et ses joyeux lutins

17h45 : Feu d'artifice

Mardi 24 déc. - Veillée de Noël

19h00 : Messe en la Chapelle Saint Joseph au Pin Rolland

22h00 : Veillée en l'Eglise Saint Mandrier

23h00 : Messe de minuit en l'église Saint Mandrier suivie des 13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

Dimanche 29 déc. - Spectacle de Magie de Magic Mouss

15h00 : Théâtre Marc Baron - Entrée libre (Festi Plus)

Mais aussi :

Tombola de l'Huile de l'Ermitage : Vente des Billets à l'Office de Tourisme

du 9 au 21 décembre : **Boîte aux lettres du Père Noël** devant la Mairie du Village et la Presse Pin Rolland

Concours et exposition de crèches, Galerie Rancilio à partir du 14 décembre 2013.

Spectacles et sapins offerts par l'Office du Tourisme aux enfants des écoles primaires



RENSEIGNEMENTS À L'OFFICE DE TOURISME

04.94.63.61.69